



135, rue Niquet  
Dolbeau-Mistassini (Québec)  
G8L 0B2  
Téléphone : 418 276-2527  
Sans frais : 1 888 866-2527  
Télécopieur : 418 276-8727  
info@claplacsaintjean.com  
www.claplacsaintjean.com

## PÊCHE À LA OUANANICHE À LA MOUCHE DANS LA HAUTE RIVIÈRE ASHUAPMUSHUAN

**MODALITÉS DE PÊCHE** – Pêche à la mouche exclusivement, au moyen d'une seule mouche à la fois, non lestée, non appâtée et garnie d'au plus trois hameçons.

**LIMITE DE PRISE ET REMISES À L'EAU** – Le nombre total de captures autorisé et la *limite de prise* quotidienne (captures conservées) sont de 3 ouananiches par pêcheur par jour. **Toute pêche doit cesser dès que vous avez capturé 3 ouananiches, peu importe que vous les conserviez toutes ou non.**

**FAIBLES MONTAISONS** – Advenant de trop faibles montaisons en rivière, le nombre total de captures autorisé et la limite de prise quotidienne seront modifiés à la baisse en cours de saison, quitte à obliger la remise à l'eau de toutes les captures au besoin, **sans préavis ni remboursement.**

**AUTRES ESPÈCES** – Les espèces autres que la ouananiche peuvent être conservées.

**ENCADREMENT** – Vous serez encadrés par nos assistants à la protection de la faune qui oeuvrent déjà sur la rivière pour la protéger. Ceux-ci vous accompagneront durant toute la journée, car la pêche dans la haute Ashuapmushuan implique des déplacements sur la rivière en embarcation motorisée (fournie sur place). **Nos employés ne sont pas tous des guides de pêche professionnels ni des pêcheurs à la mouche chevronnés.** Par contre, ils vous accueilleront avec plaisir sur «leur» rivière et vous y dirigeront; ils vous conseilleront et vous accommoderont du mieux qu'ils le peuvent; ils veilleront à votre sécurité et recueilleront vos impressions et commentaires. Bref, ils fraterniseront avec vous et feront tout en leur possible pour que votre journée de pêche se déroule dans les meilleures conditions.

**ACCUEIL** – **Dans le stationnement de l'Hôtel du Jardin de Saint-Félicien à 6 h. Pour vous rendre sur place :** prendre la route régionale 169 jusqu'au centre-ville de Saint-Félicien, puis le boulevard du Jardin.

**À VOTRE ARRIVÉE** – Notre employé vérifiera votre identité et celle de votre partenaire; il vous remettra vos *autorisations de pêcher*; il vous prendra à bord de son véhicule de travail et vous transportera jusqu'à la haute Ashuapmushuan; il embarquera avec vous dans notre embarcation motorisée et vous accompagnera sur la rivière durant toute la journée.

**MÉDICAMENTS** – Si vous portez sur vous des médicaments importants (nitroglycérine ou inhalateurs pour l'asthme par exemple), **veuillez en informer notre employé et votre partenaire** à votre arrivée sur les lieux.

**PÊCHE À GUÉ OU EN EMBARCATION** – La pêche se pratique à gué avec des «waders» ou des cuissardes ou en embarcation, selon vos préférences et le niveau de l'eau, et elle implique des déplacements sur la rivière en embarcation motorisée. **Nous fournissons les vestes de flottaison.**

**ÉQUIPEMENT FOURNI SUR PLACE** – «Freighter» de 20 pi motorisé, vestes de flottaison, puise, glacière, «ice packs», kiosque à pique-nique avec poêle BBQ au propane, toilette sèche (bécosse). Nos employés disposent d'une balise SPOT en cas d'urgence.

**QUOI APPORTER** – *Permis de pêche sportive* du Québec, équipement de pêche, «waders» ou cuissardes, habit de pluie, havresac, lunch ou grillades, sacs à déchets, papier toilette, appareil photo et glacière pour vos prises.

**MOUCHES ET SOIES** – Les mouches montées sur des hameçons #1, 2, 4 et 6 à longue hampe (3X à 6X) font habituellement l'affaire : streamers en poils ou en plumes, wooly buggers, muddler minnows, mudlapins et «bombers» à saumon. En désespoir de cause, de petites mouches à saumon foncées du genre *Black Bear Green Butt* peuvent faire la différence. **Il est conseillé d'apporter**, en plus d'une soie flottante, **une soie flottante à bout calant ou une soie calante et/ou des avançons (leaders) calants.**

**ENREGISTREMENT DES RÉSULTATS DE PÊCHE ET DES PRISES** – **L'enregistrement de vos résultats de pêche et de vos prises auprès de notre employé est obligatoire.** Cet enregistrement s'effectuera à votre sortie de la rivière.

**DÉCHETS** – **Rapportez tous vos déchets svp!**

**OÙ LOGER** – À Saint-Félicien : Auberge des Berges 418 679-3346; Auberge 4 Saisons 418 679-0694; Hôtel Bellevue 418 679-0261; Hôtel de la Boréale 418 613-3332 : Hôtel du Jardin 418 679-8422; Motel Moreau 418 679-2552. À Normandin : Camping de la Chute à l'Ours (chalets locatifs) 418 274-3411. À La Doré : Moulin des Pionniers 418 256-8242; Motel Barico 418 256-3939; Motel du Chef 418 256-3654; Auberge La Nuit Boréale 418 256-3799. **Réserver tôt!**

**OÙ CAMPER** – À Saint-Félicien : Camping de Saint-Félicien 418 679-1719. À Normandin : Camping de la Chute à l'Ours 418 274-3411. Dans la réserve faunique Ashuapmushuan 418 256-3806. **Réservez tôt!**